

**INFORMATION MENSUELLE RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL**

Article L 233-8-II du Code du Commerce et article 223-16 du règlement général de l'AMF

Dénomination sociale de l'émetteur : **ARTPRICE.COM**  
Domaine de la Source  
69270 St Romain au Mont d'or

Date d'arrêté des informations	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote théoriques*	Nombre total de droits de vote réels*
31 octobre 2013	6 497 983	8 465 159	8 411 300

\* Toutes les actions de la société disposent des mêmes droits de vote à l'exception des actions auto-détenues qui perdent leur droit de vote et des actions détenues sous la forme nominative depuis plus de 2 ans qui bénéficient de droits de vote double.

**A propos d'Artprice :**

Artprice, avec plus de 13 ans de communication réglementée sur l'Eurolist, se fait un point d'honneur à produire toute l'information nécessaire aux professionnels des Marchés financiers, mais aussi aux néophytes du Marché de l'Art. Toutes les questions des 18 000 actionnaires d'Artprice trouvent systématiquement leurs réponses dans l'information réglementée d'Artprice qu'elle diffuse en ligne sur Internet sur son propre site, <http://www.artprice.com>, et sur celui de son diffuseur homologué par l'AMF, ActusNews (<http://www.actusnews.com>).

Artprice est le leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 27 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 500 000 Artistes. Artprice Images(R) permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 108 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens. Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 4 500 Maisons de ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 6 300 titres de presse dans le monde. Artprice met à la disposition de ses 2 300 000 Membres (members log in), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent, désormais, la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du code du commerce).